

O. I. X. *Maati animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo iudentes, cujus causae servitibus hujus apostolica cathedra doctrinis innititur.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X. *Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adherere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

P. A.

Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an.
 SUISSE Fr. 6 » 11 » 20 »
 UNION POSTALE » 4 » 7 » 13 »

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg
 La réduction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
 Prix du numéro : 10 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & Co, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

Bulletin politique

Point de changement dans la situation respective des puissances et de la Grèce. M. Delyannis continue de se prévaloir des promesses qu'il a faites à M. le comte de Moüy pour se libérer de l'ultimatum, et les ambassadeurs des puissances persistent à ne tenir nul compte de la démarche isolée de la France et réclament le désarmement de la Grèce, dans le délai fixé. Comme ce délai expire demain, mardi, l'on prévoit que le corps diplomatique quittera Athènes et se retirera sur la flotte. Celle-ci bloquera les ports. L'on verra si la Russie coopérera à l'exécution de ce programme : là est l'intérêt de cette phase des affaires grecques.

Les dépêches anglaises signalent toute une série de meetings, qui ont été tenus vendredi soir dans toutes les parties du pays, pour ou contre les bills présentés par M. Gladstone pour régler la question irlandaise.

Une grande démonstration libérale a eu lieu à Belfast contre le *home rule* et un meeting enthousiaste à Glasgow en faveur des projets ministériels. M. Morley, qui assistait à cette dernière réunion, y a parlé longuement.

A Manchester, lord Ripon a également défendu les bills irlandais.

A Edimbourg, le marquis de Hartington et M. Goschen ont prononcé des discours contre ces bills.

Le marquis de Hartington a déclaré qu'il était venu en Ecosse parce qu'il tenait à avoir l'opinion libérale indépendante de ceux-là mêmes qui étaient toujours restés les partisans de M. Gladstone.

Le marquis de Hartington n'a, du reste, fait que développer à nouveau les arguments qu'il avait déjà opposés aux bills irlandais.

Au Congrès du Club constitutionnel d'Exeter, lord Idlesleigh a exprimé sa conviction que l'Irlande serait la première à souffrir des mesures proposées en sa faveur. Il croit fermement que ces mesures seraient repoussées par la grande majorité du peuple irlandais, s'il n'était pas sous le joug de la Ligue nationale.

D'après une information adressée de Lubla au *Nouvelles Tapesblatt*, de Vienne, il serait procédé dans la Pologne russe à une enquête militaire. Il s'agirait de découvrir les auteurs d'un crime de haute trahison ; des plans de mobilisation de l'armée russe auraient été, paraît-il, livrés soit à l'Allemagne, soit à l'Autriche.

La *Germania* fait remarquer à ce propos que l'hostilité contre l'Allemagne augmente tous les jours en Russie. Le journal allemand se fait l'écho d'un bruit d'après lequel, dans un banquet des officiers du cercle de Varsovie, le général gouverneur Gurko aurait dit :

« Peut-être l'heure sonnera-t-elle bientôt où nous pourrions nous mesurer avec notre plus grand ennemi. »

Il est clair, ajoute la *Germania*, que cet ennemi, c'est l'Allemagne, ou à proprement parler la Prusse.

Un journal de Grandence annonce que le consul russe de Dantzig a reçu de son gouvernement l'ordre de ne plus viser les per-

mis de séjour des sujets allemands établis dans la Pologne russe, afin qu'après l'expiration des délais qui leur ont été accordés, les autorités russes puissent procéder à leur expulsion.

L'enseignement classique

LE PROJET DE M. GOBAT

I

(Suite)

2. Voilà donc qui est fait ! On a trouvé des méthodes perfectionnées ; des manuels courts, simples et clairs ; des procédés pratiques, faciles et amusants. De bout sur cette fragile hypothèse, les réformateurs méprisent tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Les méthodes actuelles sont abstraites, synthétiques, scientifiques ; c'est une routine imposée par la tradition ; des grammaires compliquées, inintelligibles, impossibles, renferment un tas de règles incompréhensibles et assomantes ; on prononce même le nom de « fariboles ; » quant aux exercices et aux manuels, vaut-il la peine de les critiquer ? Tout y est puériel et superficiel. En un mot, l'enseignement traditionnel n'est qu'un amas de vieilleries : vieille routine, dit-on, vieilles méthodes, et surtout vieilles grammaires qui hébètent les enfants.

Mais au regard de ces vices incurables qui forment, dans le tableau des études actuelles, des ombres néfastes, quelle radieuse lumière s'offre à nos yeux ? Elle s'échappe des méthodes, des grammaires, des manuels de l'avenir. Tout cela est encore inconnu, mais tout cela se trouvera. On en aura au choix. Les méthodes seront faciles, claires, simples, proportionnées à la capacité des enfants, en harmonie avec les procédés naturels de l'esprit humain ; les grammaires seront supprimées ou réduites à un code de règles élémentaires ; les manuels, substantiels ; les exercices, raisonnés, mieux compris.

On s'imaginera que nous chargeons le tableau et que nous pratiquons la facile méthode d'attribuer à des adversaires, pour les combattre plus aisément, des idées qu'ils n'ont jamais eues.

Nous sommes donc tenus, au nom de la justice et de l'honneur, de produire des citations. Le lecteur en dégagera aisément chacune des expressions que nous avons rapportées.

Nous ne commenterons pas ces paroles de M. Gobat : *Formen, Formeln und Grammatik...., trokene Grammatik sind das Résumé des heutigen sogenannten Klassischen Bildung.* Faut-il n'y voir qu'une boutade ? Ne sont-elles pas une exagération échappée dans le feu de la polémique ? Demandons quelques éclaircissements au commentateur officieux.

« Savez-vous, dit-il, pourquoi il vous faut huit années de latin ? C'est que vous

débutez, dans l'enseignement de cette langue, par des grammaires déjà compliquées ; c'est que vous étiolez le cerveau des enfants de dix à quatorze ans par toutes les règles abstraites, par toutes les exceptions, dont vous remplissez ces odieuses grammaires. Je dis odieuses et je maintiens le mot. »

(Confédéré du 30 décembre 1885.)

« Non, non, des enfants de 10 à 13 ans ne sont pas capables d'apprendre le latin et le grec avec les méthodes abstraites, synthétiques, scientifiques que vous suivez. »

« Apprenez-les langues vivantes... et, trois ans après, quand ils les sauront déjà passablement, vous verrez... qu'ils seront à même de faire en cinq ans, même supérieurement, ce qu'ils faisaient auparavant, fastidieusement, en huit. »

(Ibidem.)

« Le projet Gobat se propose, au contraire, de fortifier l'étude de ces deux langues (le latin et le grec) par une amélioration des méthodes. Dira-t-on que le temps vaut mieux que la perfection des méthodes, et que huit années avec des grammaires impossibles et des exercices superficiels valent mieux que cinq avec des manuels simples, substantiels et des exercices mieux compris ? »

(Confédéré du 3 janvier 1886.)

« Le projet Gobat maintient la vieille routine, les vieilles méthodes, les vieilles grammaires, qui fatiguent et hébètent nos enfants de dix à treize ans.... je trouve le projet Gobat d'autant plus avantageux que, je le répète, cinq ans de grec et de latin (M. Gobat dit : *in vier Jahren und vier Stunden*), avec des méthodes perfectionnées, produiront autant de fruits, peut-être même plus que les huit années de routine traditionnelle. »

(Confédéré du 8 janvier.)

3. Vieille routine ! routine traditionnelle ! c'est l'idée fixe de ces messieurs. Il leur paraît évident, — ainsi que nous venons de le lire, — qu'il suffira aux maîtres de l'avenir d'embrancher les nouvelles réformes pour être transformés *ipso facto* et que du moment qu'ils s'engageront à faire savoir le latin en quatre ans, grâce à quatre heures de leçons par semaine, les professeurs seront capables, non seulement de leur enseigner de nouveaux manuels, mais d'en créer un choix admirable. Mais pour les partisans de huit années de latin, oh ! Ceux-là, sorte de galériens de l'enseignement, ils sont condamnés à la routine à perpétuité.

La routine ! terrible mot, qui veut tout dire. Il fut, sous le premier empire, un philosophe, nommé Bonnin, qui a dit : « La routine est l'habitude sans jugement : c'est l'esprit des bêtes. » De fait, si la vieille routine et les vieilles méthodes hébètent nos enfants, c'est qu'à vrai dire les professeurs d'aujourd'hui ont.... toutes les qualités requises pour cela !

Voulez-vous savoir comment ils font la classe ?

« Rien de plus facile. Le maître, en classe, dit généralement à ses élèves : Vous m'apprendrez telle page, tel numéro. A la leçon suivante, il fait réciter le numéro, grondant celui qui ne récite pas ou qui récite mal, etc. Puis il indique un thème et une version, les corrige ensuite, et, si vous ajoutez quelques explications, c'est à peu près tout. Ces grammaires et ces livres d'exercices sont très commodes, je le répète, pour les maîtres ; mais il n'en est pas de même pour les élèves, qui souvent n'y comprennent rien et qui sont dans l'impossibilité absolue de retenir par cœur toutes les prétendues règles qu'on leur impose. Ah ! si les maîtres étaient obligés de réciter eux-mêmes tout ce qu'ils veulent faire réciter à leurs élèves, ils ne tarderaient pas à réclamer, eux aussi, des grammaires plus simples. »

(Confédéré du 30 décembre 1885.)

L'auteur a bu à la coupe de l'ironie ; il ne la déposera pas sans avoir déversé sur ces pauvres professeurs de grec et de latin les vieux ressentiments qui débordent de son cœur. Lisez encore :

« Rappelons-nous nos premières leçons de latin. Le maître prenait un mot latin. Puis, au lieu d'en prendre un second et un troisième, et de nous apprendre à les lier entre eux de manière à faire une phrase, il nous arrêtait sur chacun, nous demandait son genre et son cas ; il faisait ensuite dérouler devant nos yeux, à son sujet, tous les termes de la déclinaison : nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif, ablatif ; puis c'était du défini, de l'indéfini, du partitif, du parfait, du plus que parfait. C'est ce plus que parfait qui m'a toujours amusé ! Heureusement qu'il n'existe que dans la grammaire. J'avais, en revanche, une grande pitié pour ce pauvre accusatif. »

(Confédéré du 15 janvier.)

L'auteur est en veine d'esprit. Il y a grand charme à le lire. Naturellement, ce serait indiscrétion de notre part de lui demander par quoi les grammairiens de l'avenir remplaceront l'accusatif. Nous supposons que leurs élèves le prendront en pitié, aussi bien que le plus que parfait, et tous les autres cas et tous les autres temps. Il nous arrive, même sous le régime de nos vieilles méthodes et de notre vieille routine, de trouver des écoliers animés de cet esprit d'insubordination grammaticale : que sera-ce dans l'ère de progrès qui va s'ouvrir, sous le régime des méthodes simplifiées et des grammaires émancipées ?

Nous pourrions prolonger ces citations ; mais c'en est assez. Le lecteur voit le procédé d'argumentation.

L'on trace un portrait, exact ou fantaisiste, d'un professeur d'il y a trente ans, et l'on semble dire : Tous les professeurs sont comme celui-là.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Athènes, 3 mai.
 On affirme que le représentant de l'Angleterre n'a point encore reçu d'instructions.

Dans les cercles diplomatiques, on croit que les ambassadeurs considéreront la réponse du gouvernement grec comme insuffisante et s'embarqueront demain, mardi, à bord des navires de la flotte internationale.

L'opinion publique unanime conseille la résistance contre toute mesure contraire à l'indépendance de la nation ; la crainte du blocus n'épouvante nullement le pays.

Paris, 3 mai.
 Pour l'élection d'un député du département de la Seine à la Chambre, en remplacement de Rochefort, il y a eu 268,000 votants sur 567,000 électeurs.

Gaulier, radical, soutenu aussi par les opportunistes, est élu par 145,000 voix contre Roche, intransigeant.

Neuchâtel, 3 mai.
 Sont élus au Grand Conseil environ 80 radicaux et 25 conservateurs.

Dans la ville de Neuchâtel, la liste conservatrice est victorieuse.

Il y a un ou deux ballottages.

Soleure, 3 mai.
 L'opposition est partout battue. Dans la ville, les candidats conservateurs sont restés en minorité pour 150 voix. Pression inouïe.

Soleure, 3 mai.
 Sont élus au Grand Conseil 90 radicaux, 10 conservateurs.

Au Conseil national : M. le banquier Vigier, candidat radical.

Au Conseil des Etats : M. Munzinger, candidat radical.

Neuchâtel, 3 mai.
 Sont élus 80 radicaux et 24 conservateurs, 3 ballottages, dont 2 à Neuchâtel et 1 au Locle.

A Neuchâtel-Ville, le dernier conservateur élu a 1303 voix. Le candidat qui tient la tête de la liste radicale battue a 1281 voix.

Altorf, 3 mai.
 La landsgemeinde a élu landammann M. Muheim ; statthalter, M. Müller-Rusca ; conseillers d'Etat Müller et Nager ; trésorier, Jauch ; députés aux Etats, Muheim et Schmid.

L'impôt progressif est adopté à la presque unanimité.

Trogen, 3 mai.
 La landsgemeinde a nommé landammann M. le conseiller national Sturzenegger.

Berne, 3 mai.

La loi sur la Banque cantonale est acceptée par 27,072 voix contre 24,258 ; celle sur les amendes adoptée par 30,545 voix contre 19,477 ; celle sur la vaccine est rejetée par 28,606 voix contre 26,215.

Berne, 3 mai.
 Elections au Conseil national. Arrondissement de Seeland : M. Engel, radical, est élu par 5925 voix, contre 367 données à M. Lanz, candidat de la Volkspartei, porté à la dernière heure.

Arrondissement de la Haute-Argovie : M. Schär, candidat conservateur, est élu au Conseil national par 4244 voix, contre M. Affolter, radical, qui en a obtenu 4123.

Berne, 3 mai.

Résultats du Jura : Au district de Moutier sont élus deux radicaux. Un ballottage.

Delémont : Quatre radicaux sont élus. Bassecour : Trois conservateurs.

Laufen : Trois radicaux.

Franches-Montagnes : Cinq conservateurs (MM. Folletête, Viatte, Z. Jobin, Ed. Boivin et Gigon).

Porrentruy : MM. Daucourt, Choquet, Débauf, Fattet, Grenouillet, conservateurs, sont élus. Restent en ballottage MM. Célestin Hornstein (conservateur) avec 1450 voix, J. Koller, avocat (cons.) avec 1421 voix,

Comment, fabricant (radical) avec 1383 et Stüssi, banquier, (radical) 1365.

Morat, 3 mai.

Résultat définitif de l'élection au Grand Conseil dans le district du Lac : Votants, 1859. Est élu : M. Henri Gressier, candidat du parti conservateur, par 1,025 voix. M. Perrotlet, radical, a 810 voix.

Voix éparses, 4.

Soleure, 3 mai.

Les deux candidats radicaux aux Chambres fédérales ont eu près de 4000 voix de majorité.

M. Simon Kaiser est élu au Grand Conseil.

Berne, 3 mai.

Sont élus au Grand Conseil bernois environ 160 radicaux et 80 conservateurs. 27 ballottages.

Athènes, 3 mai.

Situation critique. Delyannis se dispose à résister et la population appuie la résistance.

Londres, 3 mai.

Le *Times* dit que les puissances ne peuvent pas reculer, mais qu'elles peuvent rendre la soumission de la Grèce moins humiliante.

Des avis de Berlin font pressentir un arrangement.

On épanche toutes ses vieilles rancunes contre le collège dont on a reçu les leçons, et l'on semble dire : Tous les collèges sont comme celui-là.

L'on se récrie contre les vieilles méthodes et les vieilles grammaires, et l'on semble dire : Toutes les méthodes et toutes les grammaires sont comme celles-là.

Il y aurait beaucoup à réformer, — qui le conteste ? — dans les méthodes actuelles, c'est-à-dire qu'il faudrait ressaisir les saines traditions des époques où l'on parlait latin dans les classes; mais on déclare les partisans des langues anciennes incapables, absolument, radicalement incapables de reprendre les procédés féconds du passé. Il n'y a que les réformistes qui puissent provoquer une plantureuse germination de grammaires et de manuels.

En un mot, l'enseignement traditionnel du latin et du grec ne saurait avoir pour lui que des professeurs routiniers, des méthodes détestables, des manuels pitoyables, des élèves qui s'ennuyent; l'enseignement réformé selon les vues de M. Gobat aura pour lui les bons professeurs, les bonnes méthodes, les bons livres et les bons élèves.

Solventur risu tabula.
(A suivre.)

Nouvelles fédérales

Les votations du 2 mai

Une dépêche de Soleure nous apprend que les radicaux sont vainqueurs sur toute la ligne. L'opposition conservatrice et démocratique s'est fait battre même dans la capitale, où elle comptait jusqu'à présent d'assez nombreux partisans. Ses listes y sont restées de 150 voix en minorité. La pression a été inouïe, ajoute le télégramme. Nous n'avons pas d'autres détails; les dépêches de la dernière heure nous apporteront sans doute des renseignements plus complets, en particulier le chiffre des voix réunies par les candidats au Conseil national et au conseil des Etats; le canton de Soleure ne formant qu'un collège unique pour les élections fédérales, c'est ce résultat qui nous fera connaître le mieux les forces respectives des partis en présence.

Le régime radical soleurois est donc confirmé pour une nouvelle période. C'est dire que ce malheureux canton va continuer à descendre la pente de la décadence morale et financière où le radicalisme entraîne d'ordinaire les peuples qui lui confient leurs destinées.

Nous croyons cependant que tout n'est pas perdu. L'opposition conservatrice, engagée de nouveau dans la lutte et rentrée sur le champ de bataille après de nombreuses années de somnolence, se sera retremée sans doute dans ce combat suprême; elle aura eu l'occasion de compléter son organisation, de constater les endroits faibles, de saisir la nécessité d'une réaction plus énergique et d'un travail continu, persévérant. Carthage n'a pas été abattue en un jour.

A Berne, les résultats connus diman-

che soir, à onze heures, étaient les suivants :

Les lois sur la Banque cantonale et sur les amendes sont probablement acceptées; la loi sur la vaccination est rejetée.

Députés au Grand Conseil, Berne-Ville : au collège du haut, la liste radicale est élue (MM. Brunner, conseiller national, Bürki, conseiller communal, colonel Müller, conseiller national; Emile Probst, conseiller communal; G. Rellstab, médecin; Charles Stämpfli, conseiller national; Ad. Tücher, conseiller communal; Fr. Egli, conseiller d'Etat; directeur Marti, conseiller national; Alex. Reichel, avocat).

Au collège du milieu, sont élus : MM. Bratschi, négociant; Lienhard, ancien juge d'appel; Rohr, conseiller d'Etat; colonel Scherz, de la liste radicale, et M. de Steiger, de la liste conservatrice.

Au collège du bas, sont élus : MM. Guggisberg, menuisier; Baumann, conseiller communal; Stettler, menuisier, candidats ouvriers et radicaux, et colonel de Büren, de la liste conservatrice. Restent deux candidats en ballottage.

Dans le Jura, les conservateurs ont maintenu leurs positions dans les districts de Porrentruy, Courtemaiche, Bassecour, Franches-Montagnes.

Les radicaux se sont maintenus à Delémont.

Nous attendons d'autres renseignements dans la matinée (Voir aux dépêches).

Gestion fédérale. — La Commission de gestion du Conseil national s'est ajournée au 17 mai; on parle de postulats importants relatifs à l'extension des droits du Conseil fédéral en matière de subsides, corrections de rivières.

M. Schenk, chef du Département fédéral de l'Intérieur, a fait opposition.

Il est question aussi de modifier dans un sens plus pratique les examens pédagogiques des recrues, mais ce ne sont encore que des projets, la Commission ne les ayant pas discutés dans une séance plénière.

Tir fédéral. — Par 8 voix contre 3, le Comité central de la Société suisse des carabiniers a décidé que le tir fédéral de 1887 aurait lieu à Genève.

Travail national. — Toujours intéressant ce chapitre économique. On voit passer à Olten, disent les journaux soleurois, des wagons de paille américaine en blocs pressés à la machine. Cette paille nous arrive par Hambourg, elle est dirigée sur la... place d'armes de Thoune. Et le commissariat qui s' imagine que les grands fournisseurs fédéraux ne livrent que des pailles nationales ! Heureusement les cantons d'Argovie et de Fribourg rendent aux Américains des chapeaux de paille, ou plutôt des pailles tressées pour les faire !

Il n'y a plus guère que les quittances d'impôt qu'on ne peut pas faire venir de l'étranger.

Trains de nuit. — Le projet des trains de nuit Genève-Romanshorn et retour deviendra, on l'espère, déjà pour le service d'été un fait accompli.

Loi épidémique. — Demain mardi, le Conseil fédéral discutera l'avant-projet de la loi sur les épidémies, ainsi que le court message présenté par M. Deucher.

rière de la montagne s'ébranla. Ce n'étaient plus des roulements de tambours, mais le fracas du tonnerre. Je sautai en arrière en jetant un cri de terreur. Le rocher se dérobait sous mes pieds.

Un coup de vent glacial, soufflant d'en haut, balaya toute la grotte.

Il fit crouler la colonne de nuages, qui arriva sur moi en tourbillons.

Alors, au fond de la grotte, je vis un être sinistre, la figure hâve, émaciée, vieille, la barbe inculte, longue, blanche, les yeux caves, hagards, les cheveux pendant en désordre sur les épaules, le dos voûté; ce spectre avait un grand bâton blanc qu'il brandissait en me menaçant.

Je poussai un nouveau cri de terreur, mais ce cri fut complètement étouffé par le rugissement qui partit en ce moment de la Porte du Roi More. Immédiatement après un nuage crayeux m'enveloppa. On eût dit la fumée qui succède à une décharge d'artillerie. La terre tremblait. Une pluie de pierres et de cailloux tombait sur moi en me fouettant les membres. Un coup de sifflet strident domina la tempête, puis un second rugissement, puis des éclats de foudre. Les parois du rocher s'agitèrent, se rapprochèrent. Horreur ! La montagne se ferma sur moi !

Eperdu, atôlé, je fis un bond et je m'élançai, sans savoir où, redoublant de vitesse comme si la mort était à ma poursuite.

Combien de temps dura cette course effarée, je ne saurais le dire. Tout dansait, tout tournoyait devant moi et sur mon passage. Je n'osais m'appuyer à aucun objet de peur d'être entraîné. J'entraînai dans l'eau bouillante; je

Propriété industrielle. — Un nombre considérable d'Etats européens prennent part à la conférence internationale sur la propriété industrielle. Beaucoup de gouvernements, non représentés dans les réunions antérieures, ont délégué des participants aux travaux de la conférence. M. Perruzi a souhaité la bienvenue.

Berne obtiendra probablement le bureau international.

Nouvelles des cantons

Législature vandoise. — Le Grand Conseil de Vaud se réunit aujourd'hui pour la session ordinaire de mai. On prévoit que cette session sera courte.

Querelle religieuse. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Nouvellette* :

« Elle aura des suites plus longues que la vie des contemporains, la grosse querelle religieuse de 1873. A Berne, par exemple, il y a eu scission parmi les catholiques (séparation de l'ivraie du bon grain), scission parmi les israélites, continuation de la lutte entre protestants nationaux et dissidents méthodistes, enfin division dans l'Eglise anglicane. A l'occasion des fêtes de Pâques on sonnait de tous les côtés l'appel aux fidèles; les libéraux-catholiques (vieux-catholiques) avaient peu de clients; les catholiques romains ont donné en masse dans leur chapelle. La communauté anglicane de Berne est à son tour divisée par l'imprudence du révérend pasteur Skinner qui a accepté l'église vieille-catholique libérale offerte par l'évêque Herzog. Depuis que le pasteur anglican prêche dans cette église, il a été abandonné par la plupart de ses fidèles; à Pâques il n'y avait guère que quinze personnes à son service. L'ambassadeur anglais et les membres de la légation et familles restent déterminés à ne pas mettre les pieds dans l'église enlevée aux catholiques romains. »

Finances genevoises. — Le compte-rendu des dépenses et des recettes de l'année 1885 pour l'administration cantonale de Genève se présente comme suit : Les dépens. se sont élevées à 6,107,427 fr. 62 Les recettes à 4,527,562 fr. 41

Déficit 1,579,865 fr. 21

Dans cette somme figurent pour 854,723 fr. 60 cent., les dépenses extraordinaires ne concernant pas l'exercice.

Affaire Ballaigues. — Il est prouvé que dans l'affaire de Ballaigues (rixes entre Français et Vaudois), les Suisses n'ont pas été les agresseurs.

Fêtes profanes. — La fête cantonale des musiques valaisannes à Monthey a attiré un grand concours de population. Concert réussi.

Jubilé de Sempach. — Le conseil d'Etat de Lucerne a désigné comme prédicateur à la fête anniversaire de Sempach, M. Haas, directeur du Séminaire, orateur distingué et ami intime de S. E. Mgr Lachat.

Exposition de Genève. — Vendredi soir a eu lieu à l'Université, l'assemblée des exposants genevois convoqués pour se prononcer sur une exposition restreinte en 1887, une exposition internationale en 1893 ou l'abandon de toute exposition. 80 personnes environ étaient présentes. Après une discussion dans laquelle les orateurs se sont déclarés partisans de l'exposition générale en 1893, l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité dans ce sens. Les orateurs

sentis une douleur affreuse; mes pieds brûlaient; je courais toujours; j'étais convaincu que les colonnes de vapeurs ardentes me suivaient sur les talons et que le défilé se fermerait irrémédiablement avant que j'en eusse atteint l'issue, si le tremblement de terre croulait en intensité.

Enfin j'aperçus la lampe qui brûlait devant la statue de la Sainte-Vierge. Je savais qu'à droite un sentier montait au sommet du rocher. En un clin d'œil je l'atteignis, et sans cesser de courir, m'accrochant des mains partout où je pouvais, en dépit de la mobilité de la lave qui roulait avec rapidité je gravis la hauteur.

Cet effort suprême m'épuisa; je m'affaissai, exténué et hors d'haleine; mes regards plongèrent dans le gouffre d'où je venais de sortir.

Des formes blanches et nuageuses tournoyaient dans l'abîme. On eût dit la mêlée d'une bataille. Les fantassins et les cavaliers se heurtaient dans une étroite sauvagerie. Plus bas encore, sous cette armée aux prises, bouillonnait la source chaude de la montagne; elle était devenue un torrent qui remplissait tout le défilé et charriait d'énormes blocs de pierre ponce, flottant à la surface. Au-dessus de l'épave bourdonnait comme un gigantesque essaim d'abeilles. Il me sembla qu'au loin grondait un orage, approchant peu à peu de l'île.

Et cependant la lune était dans toute sa splendeur; le firmament, dépouillé de nuages, avait la transparence de la glace.

D'instant en instant la terre tressaillait sous mes pieds jusque dans ses fondements. Serrant ma poitrine pour retenir les battements con-

ont insisté sur ce point, avec l'approbation visible des assistants, qu'en 1893 il serait appelé à la Confédération ses promesses d'un appui financier effectif pour la réussite de la grande entreprise projetée.

Zofingia. — La coquette cité d'Avenches était en fête ces jours-ci. Une cinquantaine de jeunes gens appartenant aux sections de Lausanne, Genève et Neuchâtel de la Société la *Zofingia* s'y sont donné rendez-vous. Il y a eu banquet, séance littéraire, cortège aux flambeaux, concert, grand *commerz*, illumination, etc.

La musique de la ville a prêté son concours.

La Société de Zofingie est, nos lecteurs ne l'ignorent pas, une *Studenten-Verbindung*. Ses membres appartiennent à la classe aisée, l'esprit qui les anime est plutôt conservateur, un grand nombre de théologiens en font partie.

Nouvelles de l'étranger

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 30 avril.

Reproches immérités. — A Decazeville. — *Conseil des ministres.* — *Aux colonies.* — *Le programme de M. Gaulier.*

La mauvaise humeur des puissances contre la France, qui a eu le malheur de réussir dans ses négociations, ne cesse de se manifester. Pour une fois que notre gouvernement fait preuve de sagesse, ce n'est pas de chance !

Voici maintenant que la presse anglaise reproche à la France d'être par les termes mêmes de sa déclaration à la Grèce, « sortie du concert européen. »

Ah ! messieurs les Anglais, voilà qui sent bien la mauvaise foi. La France dit à la Grèce, en propres termes : « Suivez nos conseils et débitez au vu de l'Europe », et vous appelez cela sortir du concert européen !

Avouez que votre mauvaise humeur ne sait plus quel reproche nous faire.

N'est-ce pas aussi votre mauvaise humeur et la mauvaise humeur de vos alliés qui sont cause du ton arrogant de l'ultimatum ? Et cela, au risque de troubler la paix de l'Europe.

Somme toute, les puissances n'ont eu qu'un but dans leur ultimatum : rabaisser la France et bien démontrer aux peuples d'Orient que la France ne compte pour rien, absolument pour rien dans la balance.

Soyons justes. De son côté M. de Freycinet n'a-t-il pas eu des torts ? Dans presque toutes les discussions humaines, il y a des torts des deux parts. M. de Freycinet aurait dû communiquer sa dépêche aux puissances avant de l'envoyer à la Grèce. Il ne l'a pas fait. C'est une faute. Mais cette faute légère doit-elle causer la guerre européenne, alors qu'elle établissait la paix ? Ne serait-ce pas le cas de dire *felix culpa*, heureuse faute, et de passer outre ? La sagesse le voudrait; le dépit, la jalousie, les passions ne le veulent pas.

Une détente assez sensible se manifeste dans la situation à Decazeville. Les ouvriers commencent à comprendre que leurs délégués, surtout les plus compromis, ont tout intérêt à prolonger un état de choses dont eux seuls, les mineurs, ont à souffrir sérieusement. Quelques-uns de ces délégués s'octroient un salaire de 5 fr. par jour, tandis que les ouvriers sont obligés de se contenter d'un faible secours parcimonieusement distribué.

Quoi qu'il en soit, une explosion a eu lieu dans la cave de la maison occupée par le sieur Issalis, mineur, à un kilomètre de Decazeville.

Un morceau de tuyau en fonte de 0,04 de diamètre, avait été rempli de poudre bourrée d'étopes.

Ce tuyau avait été placé dans la cave, grâce à un trou pratiqué dans la porte du caveau.

Le feu a été mis à la poudre au moyen d'une mèche de trois mètres de long.

L'explosion a été violente; la porte de la

vulsifs de mon cœur, je suivais le sentier qui s'éloignait de plus en plus du gouffre.

Je savais que la route était longue, pénible, que j'avais à franchir une haute croupe de montagne avant d'arriver sur l'autre versant, d'où je pourrais descendre vers Casamicciola. Je parvins au bout d'une heure d'indolible fatigue sur la crête de la hauteur, d'où mes regards pouvaient embrasser le golfe et la mer dans toute leur étendue.

Quel spectacle ! Jusque derrière Procida, où j'avais vu jusqu'alors le Vésuve enveloppé de nuages, s'élevait une colonne de feu plus noire cent, couronnée d'un dôme de fumée et de cendres. Ses langues de flammes rutilantes couraient comme des serpents embrasés vers Portici et Pompéi. Du cratère même jaillissaient des gerbes lugubres. On entendait des craquements lugubres, des crépitements; on eût dit à chaque instant que le volcan allait se briser en mille morceaux. C'était le commencement de l'éruption du 26 avril.

Sur le rivage je rencontrai des groupes nombreux que la panique avait réunis là. J'y trouvai aussi Francesco. Sans prononcer une parole, il me serra la main.

Lorsque je lui dis que je venais du gouffre, il pâlit affreusement.

« Malheureux ! s'écria-t-il, vous avez rencontré le magicien du Roi More. C'est vous qui êtes cause de cette catastrophe. Rien ne put lui ôter cette conviction, qui est restée depuis ce jour enracinée au fond de son âme.

Le surlendemain j'explorai avec quelques esprits forts le redoutable gouffre.

L'HOMME DE PIERRE

Nouvelle traduite du danois

Par CHARLES SIMOND

Au moment où je posai le pied sur la première marche, un roulement de tambours, pareil à celui que j'ai déjà décrit, frappa mon oreille. Toutefois le bruit était beaucoup plus sonore. On eût dit que le rocher tressaillait. Je me précipitai d'un bond vers l'ouverture qui donnait accès dans la grotte. Une fois entré, je regardai partout autour de moi : la grotte était vide.

La lune n'avait rien perdu de sa clarté serène; les sources chaudes poursuivaient leur cours, mais aucun être humain n'était là. Les nuages blancs s'échappaient en masses pressées de la Porte du Roi More et s'accumulaient au fond de la grotte en colonnes.

J'étais stupéfait. Ma conviction que j'avais vu une forme humaine était telle que sa disparition me causa un mouvement d'effroi. Il était impossible qu'elle eût franchi la Porte du Roi More.

Tout à coup un son plaintif et prolongé traversa les airs. Je crus un moment que le rocher s'était déchiré par le milieu. Mais au même instant je vis devant moi l'homme de pierre du Mont-Tabor. En même temps l'inté-

cave a été brisée. Une cuve placée non loin de la cave a été fortement endommagée, et des éclats de fonte ont été incrustés dans les linteaux.

Le sous-préfet, le procureur de la République, le juge de paix et le commissaire de police se sont transportés sur les lieux.

Une enquête a été commencée en même temps qu'une instruction contre le nommé Bonald, ouvrier voisin du sieur Issalis.

D'autre part, on signale une agression commise sur la personne d'un ouvrier métallurgiste qui travaille aux mines de la Vaysse. Des jardins appartenant aux mineurs qui n'ont pas voulu faire grève sont dévastés chaque nuit.

Les ministres — ceux du moins qui ne se sont pas envolés vers d'autres rivages — ont tenu conseil hier.

M. Baihaut a annoncé qu'il continuait ses études sur la législation des mines et qu'il comptait, comme il s'y était engagé devant la Chambre, déposer, lors de la reprise de la session parlementaire, un projet de loi portant révision de la loi de 1810 sur les mines.

M. Sadi-Carnot a fait savoir qu'il travaillait à un projet de loi tendant à modifier la législation actuelle sur les caisses d'épargne, en tenant compte des observations échangées à la Commission du budget et à la Chambre, dans le débat sur l'emprunt. Le ministre des finances déposera son projet à la fin de mai.

L'une des principales réformes que veut introduire dans la loi M. Sadi-Carnot est la réduction du chiffre maximum des versements — qui ne pourrait plus excéder 4,000 francs, au lieu de 2,000 francs, comme le permet la législation actuelle.

Le ministre se base, pour décider cette réduction, sur ce que l'Etat paie aux déposants des caisses d'épargne des intérêts supérieurs à ceux qu'il retire lui-même des sommes déposées — ce qui occasionne une affluence d'argent considérable dans les dites caisses.

Un télégramme du gouverneur du Sénégal annonce qu'on est toujours sans nouvelles officielles de la colonne du Haut-Fléuve, mais on a appris de diverses sources à Saint-Louis, que le colonel Frey avait infligé deux échecs sérieux aux bandes du nouveau prophète du Bondou.

Un combat autour de Bakel aurait duré deux jours.

Au Tonkin, M. de Saint-Chaffray étant malade est obligé de rentrer en France, c'est M. le lieutenant-colonel Tisseyre, de l'état-major de l'armée de terre, qui devient le chef de la Commission française de délimitation du Tonkin.

C'est donc cet officier qui va diriger les opérations de la Commission sur la frontière du Yunnan.

Le programme de M. Gaulier, le candidat radical aux élections de dimanche, est si chargé que nous ne pouvons le donner *in-extenso*. Voici toutefois les points principaux :

Réforme constitutionnelle. — Réforme financière. — Impôt progressif sur le revenu et sur les mutations par succession. — Suppression des octrois et généralement de toutes les taxes de consommation. — Séparation des Eglises et de l'Etat. — Retour à la nation des biens de mainmorte. — Suppression du privilège des séminaristes et du volontariat d'un an. — Magistrature élective. — Révision des Codes dans un sens démocratique. — Réduction de la journée de travail, etc., etc.

Rien que cela ! Il faut dire que M. Gaulier est un modéré..... comparativement à d'autres.

PIERRE MARCEL.

Fin du Kulturkampf dans la Hesse

Des négociations confidentielles se poursuivaient depuis quelque temps entre le gouvernement pontifical et le gouvernement grand ducal de Hesse, à la suite du voyage de Mgr Spolverini, délégué apostolique.

L'accord est intervenu, et la longue vacance survenue à la suite de la mort de Mgr Ketteler pour le siège de Mayence, jadis le premier du Saint-Empire, va cesser.

Il ne resterait plus alors dans les sièges épiscopaux de vacances remontant au Kulturkampf.

Le choix du Saint-Siège, pour l'évêché de Mayence, s'est porté sur M. l'abbé Haflner, membre du chapitre métropolitain.

Le chanoine Haflner est un des membres les plus doctes et les plus éminents de tout le clergé allemand. C'est en même temps un des auteurs les plus distingués de la litté-

ture catholique allemande, et il est connu par son zèle pour les œuvres catholiques.

Dans la Grotte de Tambour nous trouvâmes un pauvre fou qui d'ordinaire cherchait là un refuge contre le froid de la nuit.

Il était étendu sans connaissance auprès de la paroi intérieure de la grotte, à une place où l'eau bouillonnait, en débordant, n'avait pu l'atteindre.

Nous étames beau l'interroger ; il ne répondit pas : sa langue était paralysée.

Il mourut le jour suivant, à Monte di Misericordia. Qu'avait-il vu dans le gouffre des Mores ? Il a emporté son secret dans la tombe.

FIN

La situation dans le Luxembourg.

La Voix du Luxembourg expose ainsi « la situation vraie des partis dans le Luxembourg ».

« Tandis qu'un même sentiment de devoir et de prudence tient étroitement unies les diverses fractions du parti catholique, les libéraux, dans notre province comme dans les pays entiers, sont profondément divisés et marchent sous des bannières de couleurs différentes. Entre les radicaux du canton d'Etalle et les doctrinaires il existe un abîme infranchissable : tout est rompu : « il n'y a plus rien de commun entre eux », au dire de M. Brère et des journaux qu'il inspire.

« Ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre dans notre promenade à travers le Luxembourg électoral partagent notre conviction : à savoir que les catholiques, admirablement fortifiés, sont inexpugnables dans les positions qu'ils occupent. A Bastogne, à Sivret, à Fauvillers, à Nassogne, à Durby, à Wellin et à Laroche, la victoire leur est assurée ; à Etalle, un grand revirement s'est opéré en faveur des idées catholiques, et le choix des candidats rouges sur lesquels le libéralisme a jeté son dévolu a dissipé nos dernières craintes. En revanche, dans le canton de Marche la cause libérale est irrémédiablement perdue. Et nous ne dirons rien dont tout le monde ne soit convaincu en affirmant qu'elle est fortement menacée dans le canton de Neufchâteau et qu'elle sombrera sous le choc irrésistible du 23 mai. Reste le canton de Virton, où catholiques et libéraux sont encore à organiser la lutte. Tout ce que nous pouvons dire c'est que nos amis ne reculeront pas devant le devoir qui leur incombe. »

Petites nouvelles politiques

Allemagne. — La *Volkszeitung* silésienne, de Breslau, organe catholique très considéré, assure que le prince de Bismark aurait, dans un entretien familial, dit à M. le comte Kopp, évêque de Fulda, qu'il ne s'opposait en aucune façon au prompt retour des congrégations religieuses et des ordres monastiques, y compris le retour de la Compagnie de Jésus. « Seulement ce retour coûtera — aurait-il ajouté — le portefeuille à plusieurs de mes collègues. »

Voilà une prévision qui n'est point faite pour nous troubler.

Alsace. — Jeudi dernier, une manifestation patriotique a eu lieu à Strasbourg. Un officier des cuirassiers français, en tenue, épousait une jeune fille alsacienne à Saint-Pierre le Vieux. La foule se porta sur le parcours du cortège, en criant : « Vive la France ! » Malgré les efforts de la police allemande, la voiture des mariés fut couverte de fleurs. Plus de trois mille personnes s'étaient rassemblées devant la maison de la fiancée.

Russie. — La *Novoge Wremja* annonce que des troubles agraires ont éclaté dans les environs de Perin. Des paysans armés ont occupé une forêt seigneuriale, qu'ils ont déclaré être leur propriété. Ils y ont coupé 20,000 arbres et les ont conduits à la maison. Une information est commencée à l'égard de 600 paysans. On craint un renouvellement des troubles.

Espagne. — M. Navarro-Villoslada, directeur de la *Fé*, qui avait succédé à M. Nocedal dans la charge de représentant de don Carlos en Espagne, annonce que, pour cause de santé, il abandonne la politique, et qu'il a résigné son mandat entre les mains du duc de Madrid. Cette retraite inattendue de M. Villoslada est très commentée : on y voit un indice des divisions intestines du parti carliste et du retour de beaucoup de carlistes à l'idée de la fusion des deux dynasties.

Etats-Unis. — Un grand meeting des Américains amis de l'Irlande a eu lieu jeudi à Washington. Il était présidé par l'ancien président de la Chambre américaine, M. Randall, et de nombreux membres du Congrès y assistaient.

M. Sherman, président du Sénat, et M. Samuel Tilden, ex-candidat démocrate à la présidence contre M. Hayes en 1876, s'étaient excusés par lettre, tout en exprimant leur sympathie pour le but de la réunion. Celle-ci a adopté une résolution félicitant M. Gladstone de ses efforts en faveur de l'Irlande.

Cette résolution a été télégraphiée au ministre anglais.

Philippines. — On télégraphie de San-Francisco, 29 avril :

L'île de Mindanao, l'une des Philippines, a été mise à sac par des pirates malais.

Les établissements des missionnaires ont été brûlés.

Cependant, après un viol commé entre les pirates et les habitants de Mindanao, la victoire est restée aux insulaires.

Ces derniers ont mis en fuite les assaillants, après leur avoir tué douze hommes et blessé un plus grand nombre.

Canton de Fribourg

Election dans le Lac

Une élection partielle a eu lieu, le 2 mai, dans le district du Lac, pour le remplace-

ment de M. le député Gaillet, décédé. Les candidats en présence étaient MM. Victor Perrotet, aubergiste à Lugnore, pour le parti radical, et Henri Cressier, fils du receveur d'Etat, cultivateur à Lugnore, pour le parti conservateur.

Nous sommes heureux d'annoncer le succès complet de la candidature conservatrice qui l'emporta par plus de 200 voix.

Nos félicitations à nos amis du Lac. Voici les résultats qui sont arrivés à notre connaissance :

Communes catholiques	PERROTET	CRESSIER
Barberêche	8	45
Chandossel	0	22
Cordast	0	48
Cormondes et Monterschu	2	90
Corsalettes	0	?
Cormerod	16	28
Courtaman	0	26
Cournillens	0	47
Courtepin	3	48
Courtin	0	38
Cressier	0	83
Guschelmuth	0	31
Liebtorf et Petit-Bœsingen	0	69
Misery	9	35
Villarepos	16	48
Wallenbuch	?	?
Wallenried	2	22
	56	680

On nous annonce qu'un bureau télégraphique fédéral est mis, depuis le 1^{er} avril, à la disposition du public, à la gare de Chérens. Ce bureau sera d'une très grande utilité pour toute la contrée.

L'expédition des dépêches est frappée d'une surtaxe de 50 centimes.

Pèlerinage à Einsiedeln

Le pèlerinage à Notre-Dame des Ermites aura lieu, cette année, du 22 au 25 mai. Les billets de train spécial seront très prochainement à la disposition des pèlerins, au bureau de l'imprimerie catholique. Les prix et les conditions sont les mêmes que les années précédentes.

La Société fribourgeoise d'éducation tiendra son assemblée générale à Morat, le jeudi 12 juillet prochain. Un Comité spécial est chargé de l'organisation.

Voici les questions qui ont été soumises à l'étude des membres du corps enseignant du canton, et qui seront discutées dans cette réunion.

1^o Quelle est la part qu'il convient de faire au canton de Fribourg dans l'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire ? — Rapporteur : M. C. Fontaine, instituteur à Saint-Aubin.

2^o Les derniers examens des recrues accusent une infériorité notable de la note du calcul écrit. A quelle cause doit-on l'attribuer ? Comment pourrait-on remédier à cette situation ? — Rapporteur : M. H. Curat, à Morlon.

3^o En quoi l'éducation des filles doit-elle différer de celle des garçons ? — Rapporteur : M^{lle} Plancherel, Eulalie, institutrice à Zénauvaz.

Le D^r F. Stock vient de publier chez Orel Füssli et C^o à Zurich, une notice sur Morat, avec une carte et 26 illustrations dues au crayon renommé de M. G. Roux. La notice est en allemand, mais nous espérons qu'il paraîtra bientôt une traduction française. Prix : 1 franc, broché.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS SUISSES

Promenade des sections de Fribourg

A ESTAVAYER

PROGRAMME

Départ de Fribourg, matin 6 h. 20.

Arrivée à Estavayer

Cortège en ville.

8 h. 1/2. Messe (allocation).

10 h. Course en bateau.

1 h. Banquet (2 fr. 50 vin compris).

4 h. Réunion familiale.

6 h. 44. Départ d'Estavayer.

8 h. 1/2. Arrivée à Fribourg.

Cortège jusqu'à la place du Collège.

Les membres honoraires de la Société sont priés de bien vouloir assister nombreux à cette réunion.

N.B. — La musique *La Persévérance* prêtera son concours aux diverses parties de la petite fête. (Communiqué.)

Recteur de Saint-Maurice

Mois de Marie

Le lundi, mercredi et vendredi à 8 heures du soir, sermon allemand, suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le dimanche, à la même heure, sermon français précédé de la récitation du chapelet. Salut.

Chronique financière

L'impôt progressif. — Revue de quinzaine. La France juive.

Le *Basler Volksblatt*, journal catholique, publié sur l'impôt progressif un article qui est

à même d'ouvrir des horizons nouveaux à toute une classe de lecteurs. Sans vouloir entrer dans le débat, nous donnons ci-après la partie principale de cet article :

« La sympathie pour le peuple et l'ouvrier est un manteau dans les plus duquel chacun, aujourd'hui, s'enveloppe volontiers aussi longtemps qu'il ne s'agit que de déductions théoriques.

« Mais si l'on vient à quitter l'abstraction pour l'action et à entrer dans le vif des mesures légales, cette vertu tant prisée commence à devenir difficile à pratiquer, la question se présente avec des difficultés imprévues et se développe souvent tout autrement qu'on ne l'avait pressentie.

« Un des domaines où le sentiment de bienveillance vis-à-vis du peuple sera reconnu par ce dernier avec certitude et sans difficulté, c'est celui de l'impôt. Sur ce terrain disparaissent les promesses et les assurances pompeuses, car, ainsi que s'exprime le peuple, quand il faut payer, la bonne humeur cesse.

« D'après le système libéral, trouvé par la haute sagesse de l'Etat, les dépenses du gouvernement doivent être couvertes par les impôts indirects. Ce système qui fait des besoins les plus nécessaires de la vie la source principale des recettes de l'Etat, a pour conséquence que les classes riches paient relativement moins que celles qui sont au bas de l'échelle de la fortune. Le *Basler Volksblatt* a déjà, il y a quelque temps, dans une série d'articles de l'un de ses collaborateurs, démontré l'injustice qui est à la base de ce système d'impôts.

« La lutte contre les impôts indirects n'est cependant pas nouvelle. Des économistes éclairés et pénétrants ont déjà dans le passé reconnu combien ils sont peu rationnels et ils les ont combattus. Notre époque a fait un pas de plus. Non seulement elle demande que les impôts soient perçus en rapport proportionnel avec le revenu, c. à d. que celui qui possède 2, 3, 4, 5 fois plus paie aussi 2, 3, 4, 5 fois plus d'impôts, mais elle exige en outre que, avec l'importance de la fortune croisse aussi le taux de l'impôt. On désigne ce dernier système sous le nom d'*impôt progressif*.

« L'apparition de ce système provoqua un combat extraordinaire, (*ungehehrlich*). Les reproches d'affinités socialistes et communistes ne manquèrent pas. Malgré cela on vit des hommes intelligents qui admirent la justice de ces revendications et les appuyèrent sur des motifs d'équité. Le riche qui paie un impôt de 100 ou 1000 fr. — heureux qui peut payer un impôt de 1000 fr. — sent beaucoup moins ce sacrifice que le petit propriétaire ou travailleur qui doit déboursier 40 ou 20 francs.

« Nous ne voulons cependant pas aujourd'hui nous étendre davantage sur les motifs qui peuvent servir à justifier ce système d'impôts, il nous suffit que l'idée trouve des adhérents de plus en plus nombreux, non seulement auprès de ceux qui ont peu de fortune — lesquels pourraient aisément se laisser guider par la pensée de se décharger sur d'autres épaules du poids des contributions de l'Etat — mais aussi auprès des riches, au moins chez quelques hommes justes et éclairés qui savent assez que nous arrivons au moment où, peu à peu, ce système d'impôts l'emportera partout.

« Après Zurich et les Grisons, qui depuis des années en sont dotés, sont venus ces dernières années d'autres cantons, entre autres Bâle-Ville, mais ici avec une progression, un système de classes et une manière de taxer qui malheureusement renferme plus de fautes que d'avantages.

« Ces derniers temps la question s'est posée dans le canton d'Uri. Le système possède là un de ses plus chauds partisans en la personne de M. le landammann G. Mûheim.

« Voici les deux échelles proposées par le gouvernement.

I. POUR LES CAPITAUX

Jusqu'à 19,000 FR.	= 50 c. par mille fr.
de 20,000 à 50,000	= 60 c. par mille fr.
de 50,000 à 70,000	= 70 c. par mille fr.
de 70,000 à 100,000	= 80 c. par mille fr.
de 100,000 à 200,000	= 110 c. par mille fr.
de 200,000 à 300,000	= 140 c. par mille fr.
de 300,000 et au-delà	= 150 c. par mille fr.

II. POUR LES REVENUS

Jusqu'à 4,000 FR.	= 25 c. par cent fr.
de 4,000 à 2,000	= 35 c. par cent fr.
de 2,000 à 3,000	= 45 c. par cent fr.
de 3,000 à 4,000	= 60 c. par cent fr.
de 4,000 à 5,000	= 80 c. par cent fr.
de 5,000 à 6,000	= 110 c. par cent fr.
de 6,000 à 7,000	= 120 c. par cent fr.
de 7,000 à 8,000	= 140 c. par cent fr.
de 8,000 à 9,000	= 160 c. par cent fr.
de 9,000 à 10,000	= 180 c. par cent fr.
de 10,000 et au-delà	= 210 c. par cent fr.

Rendons encore une fois hommage au caractère positif de Messieurs les Anglais. Tandis que leurs voisins des bords de la Seine font des sauts de carpe à la plus petite nouvelle politique, la bourse de Londres, grave et imposante, ne se laisse agiter ni par les projets Gladstone, réforme agraire, home rule, ni par les échecs en Birmanie, encore moins par les pétards grecs. Les Consolidés 3% ont gagné deux huitièmes et clôturent à 100 1/2.

La Rente française 3% cote 81 fr. 85 avec 4 fr. d'avance.

Le 4 1/2 à 110, hausse de 60 cent.

L'Italien 5%, alourdi par l'apparition du choléra n'a pu faire un pas ; il reste à 97 40.

L'action Suez de 2120 baisse à 2140 et revient à 2130.

Le Panama sans grand variation à 478.

D'après le délégué américain M. Bizelew, on ne peut pas fixer la date de la fin des travaux ; il faudrait plus d'un milliard et demi pour achever le canal.

La Rédaction de la *Liberté* fait des réserves expresses sur les théories du *Basler Volksblatt*.

Demain, nous commencerons la publication du très intéressant roman que vient de faire paraître Oscar de POLI.

Les Chemins français reculent sur toute la ligne. Les recettes sont en diminution de deux millions de francs pour la Semaine-Sainte.

En Suisse, les dépêches de Berne annonçant la conversion de l'Emprunt fédéral ont fait fléchir ce titre de 75 centimes. C'est peu, mais la baisse ne manquera pas de s'accroître. La conséquence de cette mesure projetée est de rejeter les capitaux sur les fonds cantonaux qui partent reprennent du ton. Le cours de 102 est courant sur les obligations.

Le 3% Genevois gagne 1 3/4 à 96 1/4; le Valais 5% monte à 107 après 105.

La Banque des Chemins de fer recule à 4970. Son bon cœur lui fait prendre part aux épreuves endurées par les chemins de fer; jusqu'ici elle se plaisait au cours de 5000. Espérons qu'elle reviendra à ses premières amours.

La Suisse-Occidentale ordinaire a passé un mauvais quart d'heure. Descendue à 102, il y a sept jours elle se refait pourtant à 106.

Un écrivain de mérite, M. Ed. Drumont, vient de lancer un livre qui fait du bruit. Dans cet ouvrage intitulé *La France juive*, l'auteur s'applique à prouver que les juifs, très puissants dans la presse et au théâtre, sont surtout maîtres de la force financière. Ils exercent

ainsi sur la fortune publique, la politique et les mœurs une influence désastreuse.

Que cette féodalité financière en train de dominer la France, que cette conquête juive, comme il l'appelle, soit poursuivie uniquement par des juifs, des sémites, non. Mais c'est incontestablement Israël qui conduit le combat. En fait, les finances de la France relèvent des juifs. Or, aujourd'hui, posséder les finances n'est-ce pas tout dominer? Qu'on y pense, ailleurs qu'à Paris.

FAITS DIVERS

Une innovation postale à signaler; on va l'essayer à Londres:

« A l'avenir, chaque particulier pourra avoir chez lui une boîte aux lettres dont les levées se feront par les facteurs et aux mêmes heures que celles des boîtes publiques.

La boîte privée sera construite aux frais de celui qui désire l'installer dans sa maison, mais sur un modèle déterminé par le directeur général des postes et dont les employés seuls auront les clefs. Ne pourront être déposées dans cette boîte que les lettres des habitants de la maison.

Pour une boîte placée au rez-de-chaussée, avec quatre levées par jour, le prix sera de 150 fr. par an. 25 fr. de plus par chaque levée

supplémentaire. 25 fr. de plus par étage que devra monter le facteur pour opérer sa levée.

Par exemple, un négociant qui voudra mettre une boîte au rez-de-chaussée de son établissement et avoir huit levées par jour paiera 250 fr. par an; si la boîte est au premier étage, le prix sera de 275 francs.

Il est aisé de concevoir les avantages d'une semblable innovation pour les maisons de commerce ayant une grande correspondance et éloignées d'un bureau de poste; plus de perte de temps pour envoyer à ce bureau, plus de lettres égarées par un employé négligent, plus d'indiscrétion à craindre de la part de cet employé qui se trouve supprimé et qui ne gardera plus, ainsi que cela arrive parfois, les lettres poche restante.

M. SOUSSENS, Rédacteur

Département spécial pour messieurs et garçons. Boukin d'été, garanti pure laine, décati et prêt à l'usage, 130 cm. à 140 cm. de largeur à 2 fr. 40 la demi-aune ou 3 fr. 95 le mètre, est expédié en mètres seuls ou pièces entières franco de port à domicile par Oettinger et Cie, Centralhof, Zurich. (O. 319)

P. S. — Envoi de collections d'échantillons sur demande franco.

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE FRIBOURG
BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

Avril	27	28	29	30	1er	2	3	Mai
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Avril	27	28	29	30	1er	2	3	Mai
7 h. matin	9	11	11	10	7	2		7 h. matin
1 h. soir	19	12	12	13	11	9		1 h. soir
7 h. soir	13	13	11	12	10	4		7 h. soir
Minimum	9	11	11	10	4			Minimum
Maximum	19	12	12	13	11			Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C^{ie} Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

SAVON DE GOUDRON DE BERGER

Recommandé par les autorités médicales de Vienne, Prague, etc., est le plus actif contre les dartres, engelures, maladies de la peau, la chute des cheveux, les éphélides, taches hépatiques, les nez coupe-rosés, etc.

SAVON DE BERGER AU SOUFRE ET GOUDRON
est surtout employé contre la gale, la teigne.

SAVON de BERGER à la GLYCÉRINE et GOUDRON

délicieux savon de toilette pour dames et enfants; employé par le monde élégant de Paris, Vienne, Berlin, Constantinople, pour adoucir la peau en la rendant blanche et souple.

Ces savons se vendent 80 cent. la plaque dans les pharmacies Boéchat et Bourgknecht, à Fribourg; Robadey, à Romont; Porcelet, à Estavayer; Golliez, à Morat. (H. 8914X) (O. 779/548)

LES SAVONS DE BERGER

HOTEL ET BAINS DES COLOMBETTES

VUADENS (canton de Fribourg)

à quinze minutes de la station de Vaulruz, à cinquante minutes de celle de Bulle.

OUVERTURE LE 16 MAI

Bains à vapeur. — Bains antirhumatismaux. — Douches. — Ventouses. — Cure de lait.

Situation pittoresque des plus agréables. — Centre d'excursions. — Promenades. — Forêts. — Ombrages. — Climat vivifiant. — Route carrossable. — Voitures à volonté. — But charmant de promenades.

PRIX DE LA PENSION : { 1^{re} classe: 4 fr. 2^{me} : 2 fr. 50 } chambre et service compris.

Truites, crème et lait chaud à toute heure.

Chalet à proximité de l'Hôtel.

Cet établissement vient d'être complètement restauré et sera tenu à l'entière satisfaction des personnes qui voudront bien honorer de leur confiance le nouveau gérant : **SUDAN, François.** (O. 335)

BANQUE POPULAIRE SUISSE

SUCCESSALE DE FRIBOURG

Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques :

4 % net, à 3 mois (O. 294)

4 1/2 % net, à 6 mois sur billets d'un montant supérieur à 1000 fr.

Fribourg, le 31 mars 1886.

La Direction.

Beaux ombrages. (H. 877 M.) (O. 287) depuis 4 fr. par jour. Situation agréable.

BAINS D'YVERDON

PENSION DE LA PRAIRIE

La musique de Landwehr

demande un concierge pour le local de l'ancien café de l'Hôtel de Zähringen.

Les personnes qui désireraient se présenter sont priées de s'adresser auprès de M. Philippe Meyll, rue du Tilleul, pour prendre connaissance des conditions.

L'inscription est ouverte jusqu'au 31 mai à 5 h. du soir. (O. 324/367) Le Comité.

Cognac ferrugineux GOLLIEZ

Sirap GOLLIEZ au brou de noix

Alcool GOLLIEZ à la menthe et camomille

Externum américain Golliez

En vente dans toutes les pharmacies: Pittet, Boéchat et Bourgknecht, à Fribourg; Porcelet, à Estavayer; Wegslein, à Châtel-St-Denis; Sudan, à Bulle; Golliez, à Morat. (O. 162/153)

Eviter les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers. (H. 826 X.)

LE SOUSSIGNÉ

à l'honneur d'aviser l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir pour son propre compte à la boucherie de la Tête-Noire, à Fribourg. (O. 361)

Jean CHALLAMEL, boucher.

OUVRAGES

POUR

LE MOIS DE MARIE

Vie de la Sainte Vierge ou lectures pour le mois de Marie et le mois du Saint-Rosaire. Par l'abbé Léon Nugue. — Prix: 2 fr. 50.

Le mois de Marie de l'Angelus en l'honneur de Notre-Dame, par un serviteur de Marie. — Prix: 50 centimes.

Fondements du culte de Marie, par l'abbé Gérardin, missionnaire apostolique. 2^e édit. In-18. — Franco: 2 fr.

Ouvrage revêtu des approbations de S. E. le cardinal-archevêque de Besançon, et de NN. SS. les Evêques de Verdun, Orléans, Bayeux, Vannes et Genève.

Couronne des fêtes annuelles de la très sainte Vierge, ou enseignements de ces fêtes méditées pendant le mois de Marie. Dédicé à N.-D. de Fourvière. Par l'abbé X***, du diocèse de Lyon. In-12. — Prix: 1 fr. 50.

Veillées du mois de Marie. Guirlande d'histoires, par le chanoine J.-M. A., missionnaire apostolique. In-18. — Prix: 75 cent.

Essais sur le mois de Marie, par l'abbé Alizon. Tome I^{er}. Marie-Mère. — Prix: 1 fr. 20. Tome II^e. Marie-Médiatrice. — Prix: 2 fr. Tome III^e. Marie-Modèle. — Prix: 2 fr. Tome IV^e. Marie-Consolatrice. — Prix: 2 fr.

La guirlande virginale ou Mois de Marie nouveau, par M. l'abbé Am. Labetoulle, aumônier du Lycée de Limoges. 3^e édition. Joli volume in-18 de 250 pages. — Prix: 3 fr.

Nouvelle Imitation de Marie, par l'abbé Alizon. Prix: 1 fr. 50.

Etat et grandeur de Marie, pouvant servir de Mois de Marie. Dédicé à toutes les âmes sincèrement dévouées au culte de la Reine des cieux. Extrait des Œuvres du cardinal de Bérulle, mis en ordre et traduit du vieux style par l'abbé Olivier Piquant. — Franco: 2 fr. 50.

Le mois du chrétien, lectures pour le Mois de Marie, par l'abbé Millot. — Franco: 1 fr. 50.

Une fleur à la Reine des Cieux, par l'auteur de: *Allons au Ciel.* — Prix: 1 fr.

Marie notre Gloire et notre Espérance, par le même auteur. — Prix: 3 fr. 50.

Mois de Marie, par Mgr de Ségur. — Prix: 75 c.

Mois de Marie dominicain, ou Marie honorée par les Saints et les Saintes de l'Ordre de Saint-Dominique, par M^{lle} Marie de Beaufort. — Prix: 1 fr. 50.

Couronne de Mai ou Mois de Marie des paroisses, par l'auteur de l'*Eucharistie méditée*, approuvée par Mgr l'Evêque d'Autun. — Prix: 1 fr. 50.

Mois de Marie tiré des Pères de l'Eglise et des mystiques, par le chanoine Humbert, docteur en théologie. Beau vol. de 480 p. — Prix: 3 fr.

Les Joies, les Douleurs et les Gloires de Jésus et de sa Mère. Nouveau mois de Marie, par le chanoine Herbet. 4^e édit., vol. 420 p., encadrements filets rouges et vignettes. — Prix: 2 fr.

Mois de Marie des âmes intérieures. — Prix: 1 fr. 50.

Mois de Marie pour tous. — Prix: 15 cent.

Petit Mois de Marie, par l'auteur des *Paillettes d'Or*. 120^e édition. — Prix: 20 centimes.

Nouveau petit mois de Marie, par l'abbé Perrier. 2^e édition. — Prix: 40 centimes.

Culte de la Très Sainte-Vierge, par Mgr Pavy. 2^e édition. — Prix: 1 fr.

Mois de Marie de N.-D. de Lourdes, par Lasserre. 51^e édition. — Prix: 2 fr.

Mois de Marie des pèlerinages, par Alfred de Perrois. 3^e édition. — Prix: 1 fr. 50.

Le mois de Mai tiré de l'année de Marie, par l'abbé Declèves, petite brochure, encadrements filets rouges. — Prix: 30 centimes.

Nouveau mois de Marie. Couronne des fêtes de la Très Sainte-Vierge. — Prix: 1 fr. 50.

La Très Sainte-Vierge, protectrice de l'Eglise et Modèle des chrétiens, par M. A. — Prix: 1 fr. 60.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)